

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 30 mars 1876](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 30 mars 1876

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 mars 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

### Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin explique à Larue que Gauchet demande le versement de 79 000 F à Esther Lemaire qui lui seraient dus. Il lui soumet le projet de réponse qu'il compte faire à Gauchet.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Gauchet \[monsieur\]](#)

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (334v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Paris le 30 Mars 76

Monsieur Larue,

J'ai reçu de M. Gauchet une demande, au nom de Mad<sup>e</sup> Godin, en paiement d'une somme de 47 000 fr<sup>s</sup> qui lui serait due sur la licitation homologuée par le cour.

Cette demande n'est que la reproduction de chiffres déjà discutés devant le tribunal de Nerves, et sur lesquels est intervenue le jugement du 29 Août 5676.

J. vous envoie ci-joint le texte de la réponse que je crois devoir faire à M<sup>e</sup> Gauchet.

Voyez si vous trouvez quelque modification à y faire, et si comme moi vous

juger, à propos que cette lettre lui soit envoyée.

Agredy je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

1876